

l'honorable député de Cariboo, en affectant ces mêmes réalisations scientifiques à la distribution d'une production si abondante.

C'est tout ce que préconise notre groupe. Nous ne prétendons à aucune mention spéciale en matière de connaissances ou même de bonnes intentions, mais nous affirmons que sans la mise à profit des connaissances que la race humaine a acquises jusqu'ici, nous travaillerons bien inutilement.

L'hon. C. D. HOWE (ministre de la Reconstruction et des approvisionnements): Je n'ai que quelques remarques à formuler. L'idée principale émise au cours du débat est qu'il convient d'étendre la portée des amendements de façon à comprendre les sciences sociales aussi bien que les recherches prévues par les dispositions de la loi du Conseil de recherches. Il est inévitable que le travail du Conseil de recherches se concentrera principalement sur les sciences appliquées plutôt que sur les sciences pures. La raison est qu'il est possible d'organiser le travail des sciences appliquées. On peut organiser le travail de recherches concernant certains faits scientifiques. Ainsi, on peut mettre à point une méthode destinée à la fabrication du magnésium. Cette question a été soulevée ici. On a découvert une telle méthode et je dirai quelques mots au sujet de la Dominion Magnesium Limited en réponse à la question de l'honorable député de Davenport (M. MacNicol), ainsi que je l'ai promis. Mais on ne peut organiser les sciences pures de la même façon.

Le Conseil peut venir en aide aux universités en ce qui concerne les recherches organisées dans ces domaines mais, d'ordinaire, les découvertes de la science pure ne viennent pas des efforts concertés. On a mentionné à la Chambre la découverte de la pénicilline. L'été dernier, j'avais l'avantage de passer une journée avec sir Alexander Fleming, le découvreur de la pénicilline. L'Université Harvard nous conférait à tous deux un grade honorifique le même jour. J'ai pris un vif intérêt à l'entendre expliquer la découverte de la pénicilline.

Sir Alexander, ayant abandonné ses fonctions ordinaires de professeur, se livrait pour son propre compte à des recherches sur le virus d'une maladie maligne. Ayant un jour laissé ses cultures près d'une fenêtre ouverte, il constatait le lendemain qu'elles étaient mortes. Comme il possédait une haute formation scientifique, il s'est dit qu'il y avait une raison à cela. Il répéta ses expériences et constata que chaque fois qu'il laissait ses cultures près d'une fenêtre ouverte, elles étaient mortes le lendemain matin. Il décida de découvrir ce qui les tuait et il s'aperçut que c'était une moisissure transportée dans l'air.

[M. MacInnis.]

Il se mit alors à la recherche des propriétés médicales de la moisissure, ce qui l'amena à la découverte de la pénicilline.

Il faut qu'on s'adonne davantage à la science pure, chez nous. Aucun doute là-dessus. L'Europe a toujours damé le pion aux Amériques dans ce domaine. Ceux qui ont fait une étude de la question attribue la cause de cet état de choses à ce que l'Europe compte un plus grand nombre de gens hautement spécialisés qui vivent de leurs rentes. Au cours d'une discussion sur les moyens de favoriser la science pure au pays, on a proposé d'accorder à des techniciens ayant fait des études supérieures une pension annuelle de \$12,000 avec la promesse qu'à toute partie de cette somme consacrée à des travaux de recherche particuliers,—ils seraient libres de l'emploi de leur temps,—viendrait s'ajouter une somme trois fois plus considérable, que leur verserait l'Etat. Ces gens ayant reçu une formation scientifique hautement spécialisée ne seraient pas assujettis à un travail déterminé; touchant une pension, ils pourraient agir à leur guise. L'Etat leur verserait des sommes additionnelles s'ils se livraient à des travaux de recherche particuliers. On croyait pouvoir de la sorte former un groupe d'hommes de science qui contribueraient au progrès de la science pure. J'ai voulu expliquer pourquoi le Conseil de recherches ne se charge pas d'abord de travaux de recherche dans le domaine de la science pure.

M. MacNICOL: Le ministre me permet-il une question?

L'hon. M. HOWE: Oui.

M. MacNICOL: Je ne comprends pas très bien le cas de ces Européens dont le ministre vient de nous parler. Se sont-ils lancés eux-mêmes dans les travaux qui ont abouti à diverses découvertes ou l'Etat les en avait-il chargés?

L'hon. M. HOWE: De leur propre initiative, en général.

M. MacNICOL: Voilà la différence entre celui qui travaille de sa propre initiative et celui qui travaille sous les auspices de l'Etat. Celui qui touchera peut-être un traitement annuel de \$12,000, dont parle le ministre, travaillera sous l'égide du gouvernement. Ces hommes n'ont pas d'esprit d'initiative et, de ce fait, ne peuvent donner le même rendement que ceux qui travaillent de leur propre initiative. Voilà la différence qui existe entre l'entreprise privée et la régie d'Etat.

L'hon. M. HOWE: Je n'ose dire qu'un fort revenu découle nécessairement de l'habileté. Dans le domaine de la science pure et simple plusieurs découvertes ont été faites, l'honora-